

SEMINAIRE DALO

CLLAJ MARTINIQUE

- *Brève présentation des missions du CLLAJ Martinique*
- *Regard sur les situations de jeunesses orientées par le DALO*
- *Pistes d'amélioration*



Comité Local pour le Logement
Autonome des Jeunes Martinique

Siege social du CLLAJ Martinique



C'est une Association, créée par la Circulaire ministérielle n°383 du 29 juin 1990.
C'est un lieu d'écoute et d'information des jeunes de 16 à 30 ans favorisant le choix, l'accès au logement autonome et le maintien dans celui-ci aux moyens de services techniques d'accompagnement social, avec la coordination des acteurs du logement et des partenaires ressources dans l'insertion socio-économique et éducative.

Avec le soutien de nos partenaires :



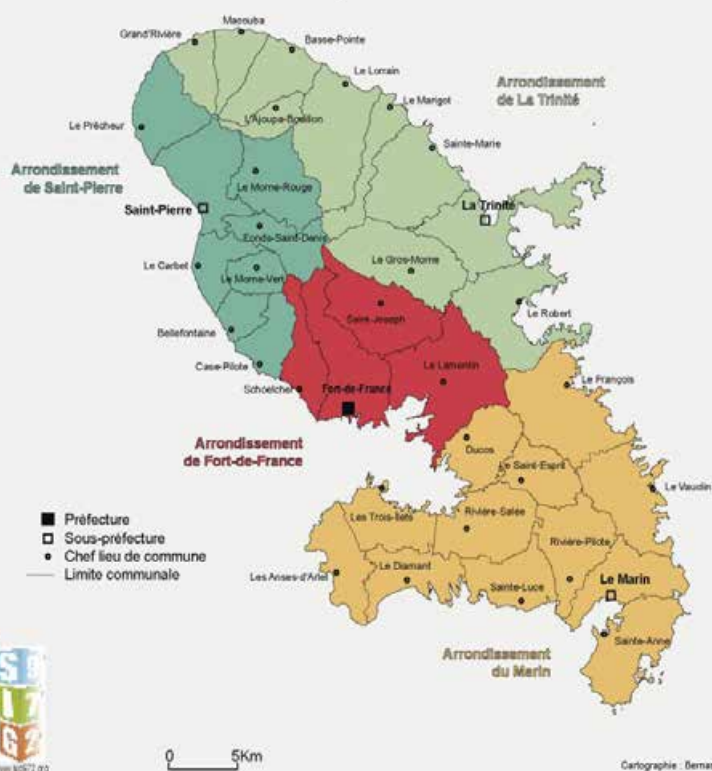
Le CLLAJ Martinique: Membre de la Commission de Médiation DALO

- **Membre de la Commission de médiation depuis le début de sa mise en place**
- **Cohérence avec la valeur de la « médiation » au cœur de nos activités**
- **Nos missions:**
 - ✓ **Garantir aux jeunes le « droit au logement », l'accès aux dispositifs de droit commun et aux modes de recours**
 - ✓ **Traiter les dossiers adressés par la Commission**
 - ✓ **Apporter un éclairage en commission dans l'analyse des situations de jeunes concernées par le DALO**

Brève présentation des missions du CLLAJ Martinique

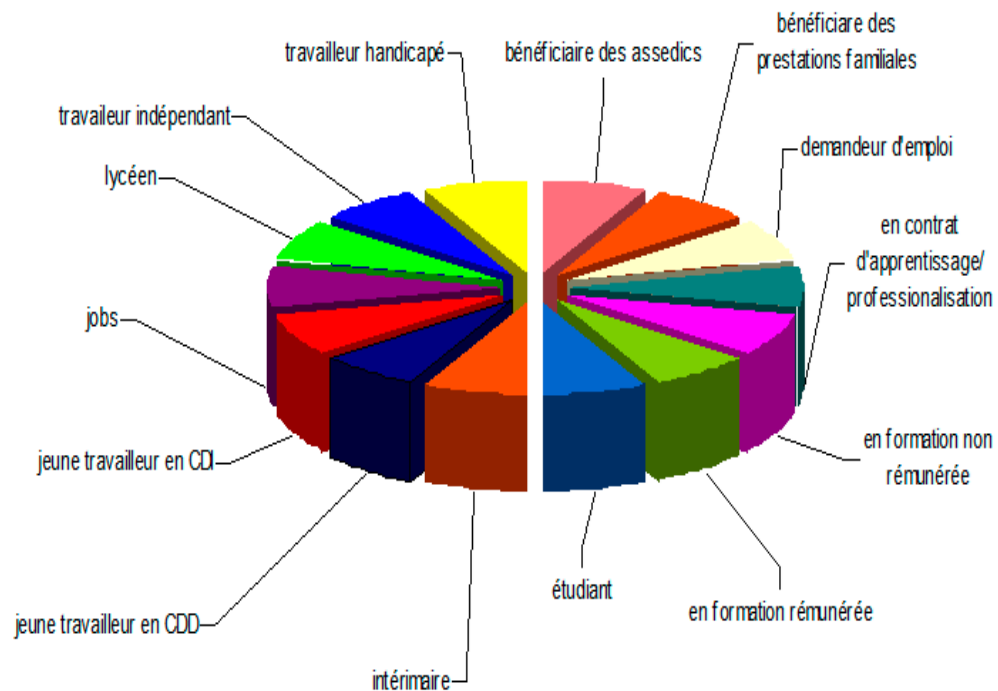
**Le CLLAJ a une mission départementale
auprès de jeunesses multiples**

Les circonscriptions administratives



SITUATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES RECUS

AU CLLAJ MARTINIQUE



En 2014: 33% sont des demandeurs d'emploi

- **Notre projet associatif priorise un engagement réciproque entre le CLLAJ et les jeunes sur la base d'une relation de confiance:**

- Démarche de responsabilisation
- Apprentissage à l'autonomie
- Education à habiter pour devenir un « locataire averti » sur ses droits et obligations
- Valeurs fortes: être un citoyen responsable et autonome

- **Formalisation multiple de cet engagement auprès des jeunes avec :**

- le CLLAJ: **CONTRAT D'INSERTION PAR LE LOGEMENT**
- les propriétaires privés ou publics: **BAIL**
- et avec nos partenaires : **FICHES DE LIAISON** (Missions locales, Pole Emploi, Rsmam, Cio, CFA, chantiers d'insertion, Ireps, Amedav...)

LE PARCOURS D'INSERTION DU JEUNE AU CLLAJ

Tout jeune demandeur est inscrit dans un parcours lui permettant d'accéder à un logement.
Plusieurs étapes sont indispensables:



FORMATION DES LOCATAIRES

- Permis de louer
- Atelier vers l'autonomie budgétaire
- Gestion relation avec ma banque
- Atelier sur les outils de la location
- J'assure mon envol
- Hygiène alimentaire dans l'habitat
- Ma météo dans mon habitat durable

VALIDATION DE LA DEMANDE

- Le contrat d'insertion formalise et explique les engagements de chacun

DELIVRANCE DES OFFRES DE LOGEMENT

- Gamme de logement meublé/non
- Chambre, studio, F2, F3, F4...
- Relation de confiance avec propriétaires

SUIVI & ACCOMPAGNEMENT

- À l'accès, installation, maintien, sortie du logement
- accompagnement budgétaire
- accès aux droits
- montage dossier CAF, Loca Pass, FDSL, Micro crédit, surendettement...)

MEDIATION LOCATIVE

- Assistance technique
- accompagnement durant: 18 m
- suivi des engagements mutuels
- Règlement litige
- droits et obligations »
- rédaction de courriers



ENTRETIEN DIAGNOSTIC SOCIAL

- Définition du projet
- Étude budgétaire
- Ouverture des droits
- accompagnement social
- Liaison avec réseau de partenaires

ACCUEIL - ECOUTE INFORMATION ORIENTATION



- Inscription avec justificatifs obligatoires

Les principales actions du CLLAJ

Forum D'Clic logement fin Aout à l'ATRIUM



Semaine nationale pour le logement des jeunes en juin



Rencontres collectives d'information et d'échanges



Des conférences - débats pour convaincre les propriétaires privés de louer aux jeunes



Ateliers socio-éducatifs en direction de jeunesses multiples



Analyse des situations des jeunesses du DALO orientées vers le CLLAJ

Quelques profils de jeunes du DALO ...

1- **Mme T** : Mère de 25 ans, célibataire, 3 enfants à charge âgés de moins de 5 ans. Elle est sans activité professionnelle et a pour unique ressource les prestations sociales et familiales (1129€) . Elle est hébergée dans l'habitat familial surpeuplé. Sa première demande de logement social a été enregistrée en Octobre 2010. Au regard de l'âge et du sexe de ses enfants, le logement approprié pour cette famille serait un F4 (coût moyen dans le parc privé 800€)

2- **Mme G**: Mère de 20 ans, célibataire, deux enfants (3 ans et 1 an), enceinte de 6 mois au moment de la demande. Elle est sans emploi, bénéficiaire des prestations familiales de 917^e par mois. Elle est hébergée chez sa mère avec ses enfants, entraînant par ailleurs des conflits importants. La jeune a déposé sa première demande de logement dans le parc social en Mars 2013. Le logement adapté pour cette famille serait également un F4.

3- **Mme B**: Mère de 26 ans, célibataire avec 2 enfants (11 ans, 7 ans), enceinte au moment de commission de médiation. La jeune travaille a temps partiel , en CDD. Revenus mensuels de 1700€ environ. Après un parcours locatif précaire (locataire, hébergée, puis SDF), des solutions d'hébergement et de logement dans le parc privé ont été proposées et refusées par la jeune. Sa première demande de logement social date de décembre 2012. Logement approprié un F4.

Analyse des situations de jeunesses du DALO orientées vers le CLLAJ

1er constat : jeunes souvent en situation de grande précarité , ressortissants des 3 territoires (Centre, Nord, Sud).

- Situation familiale: mères monoparentales de très jeune âge (20-26 ans), avec 2 à 3 enfants à charge.
- Parcours résidentiel chaotique: hébergement provisoire, surpeuplement du logement familial, situations conflictuelles, environnement nocif et déstabilisant.
- Situation professionnelle: absence d'activité professionnelle ou contrat de travail précaire
- Faible motivation pour des démarches d'insertion professionnelle: priorité unique l'accès au logement
- Situation financière: ressources modestes

La demande de logement:

- Forte attente pour un accès au parc social // paradoxe: demande récente
- Demande de logement de taille importante
- Faible attrait pour le parc privé + recherche de loyer très modéré.
- Connaissances partielles des dispositifs d'accès aux droits communs
- Dialogue et échanges possibles avec le CLLAJ mais position très ferme des jeunes sur le choix d'accéder à un logement du parc social.

Nos pistes d'amélioration

...

Démarche préventive en faveur des jeunes:

- Améliorer la connaissance des jeunes sur les dispositifs de droits communs
- Les informer sur les voies de recours et leurs limites
- Renforcer leur accompagnement dans la formalisation de leur demande de logement social
- Rendre effectif leur droit au logement par différents types d'approche:
 - Accompagnement individuel sur une plateforme de services créée par le CLLAJ favorisant leur apprentissage « des clés de l'autonomie ».
 - Ateliers collectifs ludiques (QUIZZ interactif...)
 - Actions phares à dimension départementale. Ex: *forum D clic logement, caravane du logement dans les communes du nord et du sud...*

Démarche cohérente et constructive avec un réseau de partenaires :

- Renforcer les liens avec le réseau de partenaires en charge de la jeunesse, du logement et de l'action sociale
- Rendre complémentaire nos modes d'intervention pour +d'efficacité et+ d'efficience
- Accorder une place prépondérante aux actions de prévention
- Eviter la multiplication des référents
- Rechercher la cohérence dans les orientations données aux jeunes et dans le plan des actions menées.



Comité Local pour le Logement
Autonome des Jeunes Martinique

Nos coordonnées

16, avenue Condorcet

à Fort-de-France

Tel: 0596.71.28.35

 <http://www.cllejmartinique.fr>

<https://www.facebook.com/CLLAJMartinique>



SEMINAIRE DALO

CLLAJ MARTINIQUE

- *Brève présentation des missions du CLLAJ Martinique*
- *Regard sur les situations de jeunesses orientées par le DALO*
- *Pistes d'amélioration*